

L'essentiel

Magazine du Taillan-Médoc
Mai/Juin 2016



Actu
Toute l'actualité
de la commune

Dossier
Budget 2016

Proximité
OTV, bruits de voisinage,...

Et vous...
Rencontre avec
Jérémy Delage

Agenda
Rendez-vous
avec vos associations

BAISSE
DES DOTATIONS DE L'ÉTAT
Remboursement
de la dette
POIDS DES
INVESTISSEMENTS

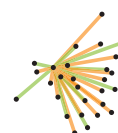
FISCALITÉ
BAISSE
des dépenses de gestion
ÉCONOMIES
RENÉGOCIATION
DES EMPRUNTS

Budget 2016 : Retrouver l'équilibre financier



www.Taillanmedoc.fr

Le Taillan **medoc**
entre ville et vignes



LE TAILLAN-MÉDOC
BORDEAUX
MÉTROPOLE

À voir et à écouter...



RTM, la nouvelle radio du Taillan !

L'association Radio Taillan Médoc a été créée en février 2016 afin de monter une web radio locale au sein de la commune. Une radio locale dans quel but ? Cette web radio associative a pour objectif d'offrir aux habitants, aux associations et aux commerces du Taillan un nouveau média de proximité pour communiquer. Vous souhaitez faire de la radio ? Dans le but de compléter son équipe de bénévoles, RTM recherche des animateurs, techniciens, journalistes et un webmaster. Envoyez vos candidatures à : contact@rtm-fm.fr
Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le président de l'association Gérald RAYMOND au 06.15.72.22.26

L'édito

Chères Taillannaises, chers Taillannais,

Comme vous le savez maintenant, je tiens à maintenir un dialogue permanent avec vous. C'est ainsi que nous nous sommes rencontrés à l'occasion des réunions de quartier qui se sont tenues durant le mois d'avril. Ces rendez-vous semestriels sont pour l'ensemble de l'équipe municipale des moments privilégiés qui nous permettent de vous informer des actions entreprises, des projets, des difficultés aussi que nous pouvons rencontrer.

Elles sont également une formidable opportunité pour vous entendre et ainsi, réfléchir aux suggestions qui pourraient naître : « de la discussion jaillit la lumière ».

À l'issue de ces réunions, un compte-rendu précis et détaillé en est fait et vous le trouverez sur le site Internet de la ville. Chaque sujet abordé et chaque question sont ainsi pris en compte.

Cette proximité, nous avons voulu également la mettre en œuvre à travers les nouveaux horaires d'accueil de l'Hôtel de Ville qui devraient vous permettre, davantage que par le passé, d'effectuer vos démarches plus aisément grâce notamment à une ouverture des bureaux dès 8h30 (voir le détail en page 4).

Votre Maire,

Toujours à votre écoute,
Agnès VERSEPUY



Jean-Luc
SAINT-VIGNES

Adjoint au
Maire délégué
à la voirie,
travaux,
assainissements
et sécurité

Retrouvez son
portrait en page
13.

Ma délégation, composée de Mme Céline Chatenet et M. Cédric Tétard, a pour mission de se projeter dans les décennies prochaines, pour préparer le futur quotidien des Taillannais dans leurs déplacements, l'assainissement et la qualité de vie par les espaces verts. Elle doit faire face aussi à de nombreux problèmes récurrents, tels que le maintien en l'état des voies et des réseaux, la gestion des ordures ménagères, l'entretien des bâtiments publics, la sécurité des sites, etc.

Ces tâches sont réalisées par des services techniques, dont une partie est devenue métropolitaine, et la Police Municipale qui a la charge de faire appliquer les règlements. En mission permanente de police de proximité sur le territoire de la commune, elle sécurise aussi les sorties d'écoles et assure notamment l'Opération Tranquillité Vacances. Tous ces personnels apportent un service public local de qualité. Et je remercie, ici, chacun d'entre eux pour son implication et la qualité de son travail.

Ma présence sur le terrain génère de nombreux échanges avec vous, riches et constructifs, et je voulais aussi vous en remercier.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, un très agréable printemps.

Bien cordialement,

Magazine L'essentiel,
édité par la Mairie
du Taillan-Médoc
Place Michel Réglade,
33320 Le Taillan-Médoc,
05.56.35.50.60
Tirage : 4500 exemplaires sur
papier recyclé -
Imprimerie : KORUS ÉDITION
Directrice de la publication :
Agnès Versepuuy
Rédaction :
Denis Bansard
Antoine Thuillier
Delphine Troubaday
Graphisme et mise en page :
Caroline Bernard

Permanences : Les élus vous donnent la parole

Les élus assurent une permanence hebdomadaire pour répondre à toutes vos questions.

Pour toute demande de rendez-vous, merci de contacter le secrétariat de Madame le Maire au : 05.56.35.50.62



Daniel TURPIN

1^{er} Adjoint au Maire délégué
à l'administration générale,
personnel municipal et moyens
généraux

Sur rendez-vous le :
Jeudi, 10h -12h



Danièle LACRAMPETTE

Adjointe au Maire déléguée
à la culture, animations,
patrimoine et jumelage

Sur rendez-vous le :
Mercredi, 15h -18h*
*dernier RDV à 17h30



Jean-Pierre GABAS

Adjoint au Maire délégué
à l'urbanisme et aux transports
Sur rendez-vous auprès
du Service Urbanisme
05.56.35.50.63



Michèle RICHARD

Adjointe au Maire déléguée à
l'action sociale & solidaire, CCAS,
seniors, handicap et logement

Sur rendez-vous les :
Mardi et mercredi,
15h -17h30



Stephen MARET

Adjoint au Maire délégué aux
sports, associations, comités
de quartiers et anciens combattants

Sans rendez-vous le :
Vendredi, 9h-11h



Jean-Luc SAINT-VIGNES

Adjoint au Maire délégué à la voirie,
travaux, assainissements et sécurité
Sur rendez-vous le :
Mardi, 10h -12h



Yvan BASTARD

Conseiller municipal délégué aux
finances, budget, affaires juridiques
et stratégie

Sur rendez-vous le :
Lundi, 9h -12h



Pauline RIVIÈRE

Adjointe au Maire déléguée à la
petite enfance, enfance, jeunesse,
école et vie scolaire



Sigrid VOEGELIN-CANOVA

Conseillère municipale déléguée
aux écoles et à la vie scolaire
Sur rendez-vous le :
Mercredi, 10h -12h

NUMÉROS UTILES

MAIRIE : 05.56.35.50.60

POLICE MUNICIPALE : 06.83.88.07.81

SERVICES TECHNIQUES : 05.56.35.50.63

Nouveau service municipal : RELATIONS AUX USAGERS

Dans le cadre de la réorganisation des services municipaux, un nouveau service intitulé Relations aux Usagers a été mis en place le 2 mai dernier. Il regroupe l'accueil public, le standard téléphonique, les formalités administratives, l'état civil, les élections et la gestion du cimetière. Afin de faire profiter d'un meilleur service public aux Taillannais, deux modifications majeures accompagnent la création de ce nouveau service : le regroupement de toutes les démarches des familles de la commune liées à l'éducation, à l'enfance et à la jeunesse au sein du Guichet Éducation Jeunesse ainsi qu'une nouvelle organisation des horaires d'accueils en Mairie. Plus élargis et mieux adaptés aux usagers, les nouveaux horaires passent de 34,5 à 37 heures par semaine.

GUICHET ÉDUCATION JEUNESSE EN MAIRIE

Ce guichet assure les missions suivantes :

- > **Préinscriptions scolaires et prise en charge administrative** des nouveaux arrivants
- > **Mise à jour du Dossier Unique / inscriptions administratives** aux activités périscolaires et extrascolaires
- > **Mise à jour des quotients familiaux**
- > **Gestion des réservations** pour les accueils de loisirs, mercredis, vacances et séjours
- > **Gestion des factures** relatives aux activités périscolaires et extrascolaires (APS, accueil de loisirs, séjours, transport scolaire, école de musique)
- > Accueil, information, renseignement, accompagnement des familles pour toutes questions relatives à l'activité de leurs enfants sur la commune.

NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture Guichet Unique	Matinée	Après-midi
Lundi		13h30 - 17h30
Mardi	8h30 - 12h30	13h30 - 17h30
Mercredi	8h30 - 12h30	13h30 - 17h30
Jedi	8h30 - 17h30	
Vendredi	8h30 - 12h30	13h30 - 17h30
Samedi	1 ^{er} , 3 ^{ème} et 5 ^{ème} samedi du mois : 10h - 12h	

*Fermeture exceptionnelle le samedi 7 mai

Pour information :

Les horaires d'accueil du service urbanisme situé 25 Chemin de Gelès ont fait l'objet d'un réaménagement temporaire. Depuis le 1^{er} avril, l'accueil est ouvert uniquement le lundi, mardi et jeudi de 14h à 17h30 et le mercredi et le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

SUCCÈS pour les 4h du Taillan !



Pour sa première édition, **le concours de pâtisserie intergénérationnel** a rencontré un franc succès. En effet, c'est une quarantaine de Taillannaises et de Taillannais qui se sont rassemblés dans le hall du Pôle Culturel le mercredi 6 avril, attirés par d'exquises pâtisseries. Côté concours, une dizaine de participants de toutes générations confondues ont pu présenter leur création et pour les meilleurs, recevoir l'un des 4 prix décernés par le jury. Sous la présidence amicale et généreuse de **Laurent Castagneau, demi-finaliste de MasterChef 2015**, le jury a récompensé :

- Claire Bertin et Nathalie Fortin, 1^{er} Prix pour leur « délice printanier »
- Maire Berlan, Prix du meilleur goût pour son « gâteau à l'orange »
- Mélanie Raynaud, Prix du meilleur dressage pour « tarte fleur de pommes »
- Émilie Barthe, Prix de l'originalité pour ses « macarons à l'ancienne »



FIN DES MODULAIRES *pour les écoles !*

La commune poursuit ses investissements pour respecter ses engagements de **supprimer tous les bâtiments modulaires dans les écoles**. Deux étapes importantes seront franchies cet été. À l'école la Boétie,

la classe en préfabriqué qui accueille les enfants de CP depuis 30 ans sera relogée dans le bâtiment principal de l'école à la place de la salle des maîtres. Un nouvel espace dédié aux enseignants sera aménagé durant l'été dans le hall de l'école élémentaire. Durant l'été 2017, l'école maternelle se verra dotée d'un nouveau dortoir plus grand et plus conforme aux besoins des enfants qui sera construit sur la parcelle située entre l'école et la crèche. Le dortoir actuel sera réaménagé en local dédié aux personnels de l'école et au rangement du matériel.

Au sein du groupe scolaire Jean Pometan, le cheminement piéton Yvan Pommeau va reprendre des couleurs avec la démolition cet été des vieux bâtiments préfabriqués vétustes et impropres à l'accueil du public. Un nouveau bureau pour le Réseau d'Aide des Élèves en Difficulté (RASED) est en cours d'aménagement au sein de l'école élémentaire.

Attention, ces travaux de démolition vont entraîner la fermeture du cheminement piéton durant tout le mois de juillet à compter du jeudi 7. Par ailleurs, compte tenu de la fermeture de l'école maternelle durant cette période, les parents des enfants inscrits aux accueils de loisirs des 6-12 ans cet été seront prochainement informés que l'accueil de cette tranche d'âge sera assuré au sein de l'école élémentaire Tabarly au mois de juillet.

CONCERT AMATEURS EN SCÈNE



Le grand concours Amateurs en scène en partenariat avec la Rock School Barbey revient cette année pour une 3^{ème} édition qui révélera, à coup sûr, les talents musicaux de demain.

Si vous aussi vous souhaitez dévoiler au grand jour la puissance de votre jeu de guitare ou la

justesse de votre chant... n'hésitez plus !

Amateurs en scène est fait pour vous ! Comme pour les lauréats des précédentes éditions, les groupes Eko et Venec, la récompense est de taille : 28 heures de répétitions encadrées par un professionnel de la musique, 2 journées de travail en studio et l'enregistrement d'une démo au sein de la Rock School Barbey. **Concert des groupes ou artistes musicaux sélectionnés le 18 juin à 19h30 Place Charles de Gaulle. Inscriptions ouvertes à tous jusqu'au 16 mai. Dossier de candidature à retirer à la Médiathèque du Taillan-Médoc sur : www.taillan-medoc.fr ou www.mediathèque-taillan.fr**

¡Hola, L'Espagne S'INVITE AU TAILLAN !



Ce mercredi 16 mars au matin, des élèves du lycée Sud-Médoc et leurs correspondants espagnols du lycée Escultor José Louis Sanchez d'Almansa ont été reçus à la mairie du Taillan-Médoc.

Accompagnés de leurs professeurs et du Proviseur du lycée Sud-Médoc, Serge Picard, les lycéens ont pu profiter d'un petit déjeuner convivial dans la salle du Conseil Municipal. Ce fut l'occasion pour Sigrid Voegelin-Canova, Conseillère Municipale déléguée aux écoles et à la vie scolaire, de rappeler la qualité et la longévité des relations qui unissent les deux lycées depuis plus de 8 ans ainsi que l'apport culturel et pédagogique qu'elles procurent à l'ensemble des élèves.

Un été riche en activités pour les jeunes taillannais

L'accueil de loisirs est avant tout un moment de plaisir et de détente, mais aussi un lieu éducatif et de découverte pour les jeunes taillannais. Les équipes d'animation sont particulièrement attentives aux rythmes de vie et aux choix des enfants. En ce sens, l'organisation des espaces et des journées est adaptée à l'âge et aux capacités des enfants.

Chacun d'entre eux doit pouvoir imaginer, manipuler ou encore se reposer et choisir parmi les nombreuses activités proposées : atelier cuisine, bricolage, arts plastiques, jeux à thèmes, grands jeux, ateliers d'expression, musique, etc.

Afin de répartir les jeunes taillannais selon des tranches d'âge équilibrées, les accueils, vacances sportives, séjours et stages seront établis de la manière suivante :

> **L'accueil de loisirs vacances** se fera du 6 juillet au 31 août à la Cabane pour les 3-5 ans. Les 6-12 ans seront accueillis dans les locaux de l'école élémentaire Eric Tabarly du 6 au 29 juillet, et jusqu'au 31 août à la Cabane.

> **Les accueils jeunes** se dérouleront du 6 au 29 juillet et du 22 au 31 août. Les 11-13 ans seront accueillis au Palio et les 14 -18 ans au Bokal, à proximité du Stade Municipal.

> **Les vacances sportives** se dérouleront du 6 au 29 juillet et du 22 au 31 août pour les 6-10 ans, au Stade Municipal.

> **4 séjours et un stage** sont proposés pour cet été :

« La vie au grand air » du jeudi 7 au mercredi 13 juillet pour les 9-12 ans.

« Au fil de l'eau » du 18 au 22 juillet pour les 6-8 ans.

« Les pieds dans l'eau » du 18 au 22 juillet pour les 9-12 ans.

« Sports & glisse » du 11 au 15 juillet pour les 10-14 ans.

« Stage Surf » du 18 au 22 juillet pour les 10 -14 ans.

Retrouvez toutes les informations sur les accueils de loisirs au sein du guide d'été 2016, disponible dans les groupes scolaires de la commune, dans les points d'accueils municipaux et sur le site Internet de la ville.

Contact : « Kiosque Famille » au 05.56.35.50.60 ou par mail : enfance@taillan-medoc.fr



LES ATELIERS DÉCOUVERTE ONT LE VENT EN POUPE

Avec de nombreuses activités ludiques et éducatives, les « Ateliers Découverte » rencontrent un grand succès auprès des petits Taillannais. C'est par exemple le cas de l'atelier Revue de Presse qui permet à des élèves de CE2, CM1 et CM2 de s'adonner à une activité d'écriture. 2 numéros sont déjà parus, portant sur des sujets choisis par les enfants qui varient de « la mode chez les animateurs » à « la célébrité chez les jeunes ». Toujours le même objectif : apprendre à mettre ses idées sur papier avec un rendu concret, le tout sous la houlette d'une rédactrice en chef en herbe, Solène Cavallier, élève de CM2 à l'école Jean Pometan. Au sein du petit jardin de la Cabane, ce sont 3 jardinières qui ont été installées pour initier les enfants à la plantation et à l'entretien de la flore. Arrosage, bouturage ou encore découverte du processus de floraison, autant de nouvelles connaissances apportées par cet atelier jardinage qui développe « la main verte » des écoliers taillannais. Information : La Cabane - 05.56.35.14.15.



10.000 cœurs POUR LA BONNE CAUSE



Le 14 mars dernier, les enseignants et les enfants de l'école élémentaire La Boétie ont participé à l'opération « **10 000 cœurs pour l'hôpital** », en faveur du don d'organe. Les enfants ont remis des centaines de dessins de cœurs à une équipe du groupe Dassault, partenaire de cette opération. La première semaine d'avril, cette équipe a pris le départ de la « course du cœur », qui s'étend de Paris à Bourg Saint Maurice afin de mettre en lumière la nécessité du don d'organe. L'ensemble des dessins collectés avant et pendant la course seront distribués aux personnes en attente de greffe, dans différents hôpitaux. En somme, une belle opération pour soutenir tous ensemble l'espoir des malades à travers les valeurs du sport.



Réunions de Quartier *Merci aux Taillannais !*



Une fois encore, les Réunions Publiques de Quartier ont rencontré un grand succès au cœur des quartiers de la commune. Plus de 700 Taillannais ont répondu présent pour cette édition. Selon une nouvelle formule, qui a permis à la fois de faire la lumière en toute transparence sur le budget municipal 2016 et d'échanger sur les actualités et projets des quartiers, les habitants ont pu converser sans filtre, faire part de leur ressenti ou encore interroger les élus et agents municipaux sur les différentes problématiques de la commune. Prochainement, le compte-rendu de l'ensemble de ces réunions sera disponible sur le site Internet de la ville. Agnès Versepuy, maire du Taillan-Médoc et toute l'équipe municipale remercient chaleureusement les participants de cette dernière édition qui contribuent, ensemble, à construire le Taillan-Médoc de demain. Rendez vous à l'automne pour la prochaine session.

Le Taillan aux couleurs DE L'EURO 2016



Du 10 juin au 10 juillet, la France accueillera l'Euro 2016 pour un mois de football, de fête et de partage avec de grandes émotions sportives à la clef.

C'est toute la Métropole Bordelaise qui participera à cet événement exceptionnel. Au Taillan-Médoc, l'Euro 2016 sera placé sous le signe de la jeunesse et de la convivialité. En effet, les Taillannais de toutes générations confondues pourront profiter des temps forts proposés au complexe sportif du Stade et au Pôle Culturel du Domaine de la Haye. Retransmission du match d'ouverture, tournoi de PES (jeu vidéo de football) et de Street foot ou encore match amical entre l'AST et une équipe aux couleurs italiennes pour célébrer le jumelage taillannais, autant de bons moments en perspective pour faire vibrer la commune aux couleurs de l'Euro.

PROGRAMMATION

10 JUIN

TOURNOI DE STREET FOOT

17h30 à 20h30 pour les 12-17 ans
Stade Municipal, city stade.

Équipe de 4 joueurs avec possibilité d'avoir un remplaçant. 1500€ de lots à gagner - Inscriptions préalables du 18 mai au 3 juin.

ATELIER BUBBLE BUMP

17h30 à 20h30 - Stade municipal, terrain synthétique.

RETRANSMISSION DU MATCH D'OUVERTURE, FRANCE-ROUMANIE

21h à 23h30 - Tous publics - Buvette sur place
Stade municipal.

11 JUIN

MATCH AMICAL FRANCO-ITALIEN

16h à 18h - Tous publics - Stade municipal, city stade.

18 et 25 JUIN & 2 et 9 JUILLET

TOURNOI PES

14h30 - Tous publics - Pôle Culturel du Domaine de la Haye - Inscription jusqu'au 11 juin.

Inscriptions et renseignements : 05.56.42.70.43 -
06.74.74.38.57 ou sports@taillan-medoc.fr

OTV, partez en vacances en toute sérénité

Les vacances estivales approchent et comme chaque année, elles peuvent générer quelques inquiétudes, notamment en ce qui concerne les logements laissés sans surveillance. En réponse à cette situation, l'Opération Tranquillité Vacances (OTV) permet à la police municipale d'assurer des rondes ciblées sur les habitations vacantes afin de dissuader toute tentative d'effraction ou de cambriolage. L'été dernier, cette opération de surveillance, gratuite pour les Taillannais, a rencontré un franc succès puisque ce sont 124 domiciles qui ont fait l'objet de cette surveillance. Pour bénéficier de ce service, une fiche d'inscription est à retirer en Mairie ou sur le site Internet de la ville : www.taillan-medoc.fr. Une fois remplie, cette fiche est à retourner à la municipalité au moins 48 heures avant le départ.



Bruits de voisinage et entretien des trottoirs ATTENTION

BRUITS DE VOISINAGE RELATIFS AUX PARTICULIERS

Pour rappel, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (par exemple : tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques) ne peuvent être exécutés que :

- > Les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- > Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- > Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures pour éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Arrêté préfectoral du 22 avril 2016 relatif aux bruits de voisinage.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Chaque habitant est tenu d'entretenir (balayage, désherbage, tonte etc.) les trottoirs, caniveaux et/ou accotements, sur toute la périphérie de la propriété. Cet entretien doit être régulier et permanent pour le confort de tous les riverains, piétons et cyclistes. Aussi, il est formellement interdit de déposer des matériaux ou débris de quelque nature que ce soit sur les trottoirs ou espaces verts existants dans la Commune.

FEU

Pour rappel, la commune du Taillan-Médoc est située dans le périmètre du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) et classée en zone sensible. C'est pourquoi la pratique du brûlage à l'air libre des déchets verts ou ménagers par les particuliers et les professionnels est formellement interdite sur le territoire de la commune.

LES INFRACTIONS À LA LÉGISLATION SONT PASSIBLES DE CONTRAVENTIONS.

Circulation PLACE CHARLES DE GAULLE

Suite à de nombreuses infractions constatées sur la place Charles de Gaulle, voici un rappel des règles de circulation et de stationnement à respecter :

- > Les véhicules doivent emprunter **l'unique entrée** qui se situe avenue de la Croix.
- > La vitesse est **limitée à 20 km/h.**
- > Les **stationnements doivent être effectués en épis sur les places prévues** à cet effet.

VIDÉO surveillance

Article 226-1 du code pénal

• Modifié par Ordonnance n°2000-916 du 19 septembre 2000 - art. 3 (M) JORF 22 septembre 2000 en vigueur le 1^{er} janvier 2002

Est puni d'un an d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende le fait, au moyen d'un procédé quelconque, volontairement de porter atteinte à l'intimité de la vie privée d'autrui :

- 1° En captant, enregistrant ou transmettant, sans le consentement de leur auteur, des paroles prononcées à titre privé ou confidentiel ;
- 2° En fixant, enregistrant ou transmettant, sans le consentement de celle-ci, l'image d'une personne se trouvant dans un lieu privé.

Lorsque les actes mentionnés au présent article ont été accomplis au vu et au su des intéressés sans qu'ils s'y soient opposés, alors qu'ils étaient en mesure de le faire, le consentement de ceux-ci est présumé.

DOMAINE PUBLIC ? LES NUMÉROS UTILES

> Fuite d'eau & assainissement bouché :
L'Eau de Bordeaux Métropole : 09.77.40.10.14

> Panne d'éclairage public :
Service Aménagement du Territoire de la Ville : 05.56.35.50.63

> Problème sur le réseau téléphonique :
France Télécom : 1013.fr

> Problème Réseau Électrique :
ERDF : 09.72.67.50.33

> Trou sur chaussée ou accotement :
Centre Technique 6 - Bordeaux Métropole 05.56.70.69.50

> Fuite de gaz : REGAZ : 05.56.79.41.00
En cas de doutes ou pour tout autre souci contactez le Pôle Aménagement du Territoire : 05.56.35.50.63

Le Tram-train du Médoc en attendant la ligne D

Ça y est, les travaux de la ligne D du Tramway métropolitain ont bel et bien commencé depuis plusieurs mois.

Pour rappel, cette ligne va s'étendre de la place des Quinconces au centre de Bordeaux jusqu'à Cantinolles, aux portes du Taillan. En attendant la mise en service de cette nouvelle ligne prévue pour 2019, les Taillannais vont pouvoir profiter du Tram-train du Médoc dès la fin de l'année 2016. En effet, ce Tram-train qui n'est autre qu'une extension de la ligne C de l'actuel Tramway partira de la gare de Blanquefort pour rejoindre les Quinconces en 22mn ou la Gare St Jean en 34mn. Une véritable aubaine pour les habitants de l'ouest bordelais qui pourront rejoindre la gare de Bordeaux en une trentaine de minutes depuis la gare de Blanquefort. En ce sens, la municipalité du Taillan-Médoc étudie la possibilité de mettre en place des navettes pour transporter les habitants de la commune entre le centre ville taillannais et le futur arrêt de Tramway de la gare blanquefortaise.



LA ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE POINT SUR L'AVANCEMENT

La consultation auprès des opérateurs est en cours. Le lauréat sera sélectionné en juin 2016. Cet opérateur portera l'aménagement de la zone et la commercialisation des lots. La ZAE bénéficie d'une emprise foncière de 2,2 ha située dans le cadran sud-ouest de la commune, dans le secteur sud du PAE du Chai. De manière concomitante à l'aménagement de la zone débutera le chantier du rond-point sur la RD1215 permettant l'accès direct à la ZAE. Son financement est inscrit dans le contrat de co-développement 2015-2017 avec Bordeaux Métropole. L'objectif est de livrer les terrains à bâtir aux entreprises pour le second semestre 2017. N'oublions pas l'essentiel : la ZAE a vocation à accueillir les entreprises de la commune ; sa réussite renforcera l'identité économique du Taillan Médoc et sera un véritable levier de croissance pour l'emploi.

Collecte des déchets : nouveaux jours et horaires de passage

Suite à la réorganisation de la collecte des déchets ménagers et assimilés, les services de Bordeaux Métropole ont mis en place de nouveaux jours et horaires de collecte pour l'ensemble du territoire métropolitain.

Pour le Taillan-Médoc, les ordures ménagères résiduelles (bacs noirs) sont désormais **ramassées de 5h à 12h30, 2 jours par semaine selon votre quartier : lundi et jeudi ou mardi et vendredi. En ce qui concerne les déchets recyclables (bacs verts), ils sont désormais ramassés 1 jour par semaine : le mercredi ou le jeudi.**

Plus d'informations en mairie ou sur : www.taillan-medoc.fr ou www.bordeaux-metropole.fr

Un EHPAD tout neuf bientôt au Taillan-Médoc

Excellente nouvelle pour la commune, le groupe Résidalya a choisi le Taillan-Médoc pour construire **un EHPAD de 91 lits** et une « **Résidence Autonomie** » de 30 appartements à proximité du château du Taillan. Précisément, Résidalya a été retenu par le Tribunal de Commerce de Bordeaux comme reprenneur des EHPAD le Clos Caychac à Blanquefort et la résidence Aloha située Chemin de Mathyadeux. L'objectif du projet est donc de fusionner ces deux établissements dans un nouveau bâtiment neuf.

Les résidents du Clos Caychac et d'Aloha seront bien évidemment relogés en priorité au sein du nouvel EHPAD. En dehors de l'offre de lits médicalisés pour les personnes âgées dépendantes, ce projet va contribuer au **développement économique de la ville**. En effet, lors de son ouverture en septembre 2018, Résidalya deviendra **le 2^{ème} employeur du Taillan** derrière la commune avec **55 emplois** en équivalent temps plein. Localement, cet établissement va contribuer aussi au développement de tous les professionnels des activités médicales et paramédicales (médecin, kiné, pharmacie, radiologie, laboratoire, etc.).

C'est aussi une belle opportunité de **développer l'activité du Centre Bourg** et donc une très bonne nouvelle pour la vie du quartier et des commerces qui seront fréquentés par les salariés, les résidents et les visiteurs de l'établissement. Particulièrement investi dans la **dynamique intergénérationnelle**, le groupe Résidalya apparaît aussi comme un nouveau partenaire de choix pour le tissu associatif taillannais et pour la municipalité.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

- > Juin 2016 : dépôt du Permis de construire
- > Décembre 2016 : obtention du Permis de construire
- > Mars/avril 2017 : début du chantier
- > Septembre 2018 : mise en service de l'EHPAD

UN EHPAD QUALITATIF

- > Surface d'environ 5000 m² - 6800 m² avec RPA
- > 2 unités Alzheimer de 14 lits chacune
- > 2 unités de grande dépendance de 14 lits chacune
- > 43 autres lits seront de type « classique »
- > Un accueil de jour

BUDGET 2016 :

Retrouver l'équilibre financier

Combatif et en phase avec la réalité, le budget 2016 du Taillan-Médoc a été élaboré avec l'exigence de rétablir l'équilibre financier des comptes de la commune. Entre 2008 et 2014, les dépenses ont augmenté plus vite que les recettes avec notamment une très forte progression de l'endettement, en conséquence d'investissements lourds. Un constat auquel s'ajoute la baisse des dotations de l'État, environ 600 000 € de recettes en moins pour le Taillan-Médoc ! Une situation critique, en somme, qui rend inévitable une hausse d'impôts de 8% pour les contribuables Taillannais.

La mobilisation du levier fiscal est l'unique recours pour relever le défi financier imposé par la gestion hasardeuse de la précédente mandature. Fruit d'un travail minutieux de l'équipe municipale, le budget 2016 s'inscrit dans la cohérence, donne la priorité aux écoles tout en apportant des solutions concrètes afin de répondre à plusieurs enjeux : assumer ses dépenses courantes, payer la charge de la dette et générer suffisamment d'épargne et de capacité d'autofinancement pour continuer à assurer un service public de qualité et créer les équipements qui seront indispensables au Taillan-Médoc de demain.

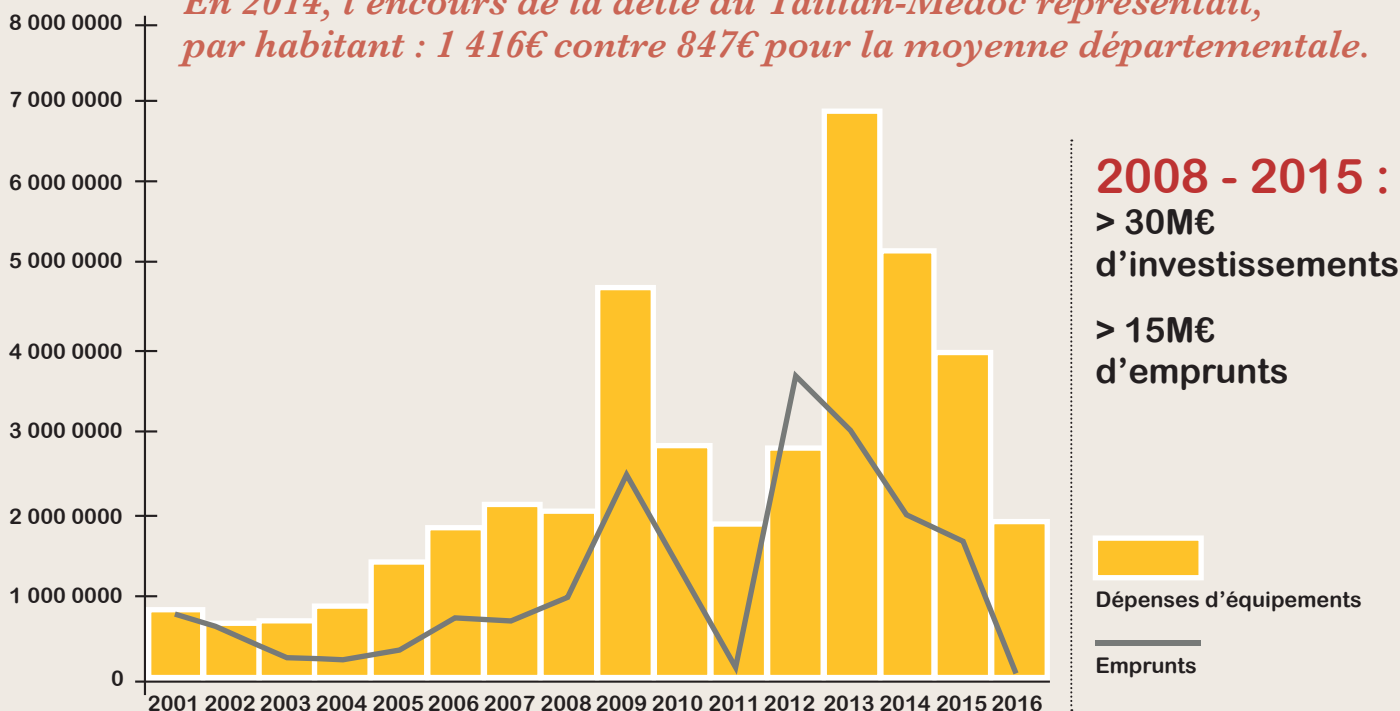


Trésor Public, analyse des comptes 2014 du Taillan-Médoc :
« La commune est incapable de faire face à ses remboursements de dettes avec son seul autofinancement. La commune n'est donc plus en capacité d'autofinancer ses dépenses d'équipement. »

1 Payer la dette d'investissements irraisonnés

Comme le montre le graphique ci-dessous, entre 2008 et 2015, la municipalité du Taillan-Médoc a investi **30 millions €**, notamment pour le Pôle culturel, les travaux de l'école Éric Tabarly ou encore la salle du 11 novembre. Pour financer l'ensemble des équipements réalisés, la commune a emprunté **15 millions €** en 8 ans. Le poids de la dette a doublé, passant de 7,7% à 16,6% des recettes. Mis en perspective, c'est comme si un ménage qui a déjà du mal pour finir ses fins de mois se retrouvait avec 400 € de plus à rembourser.

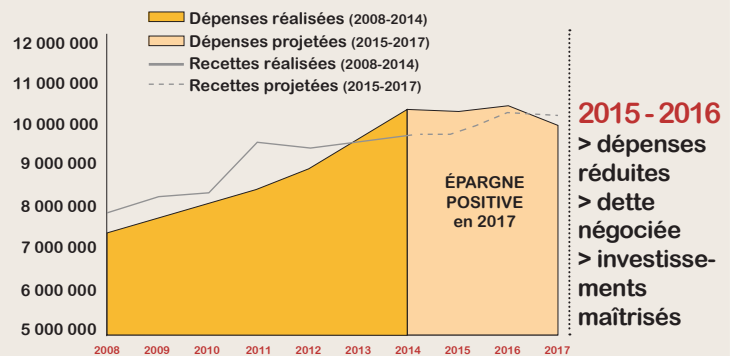
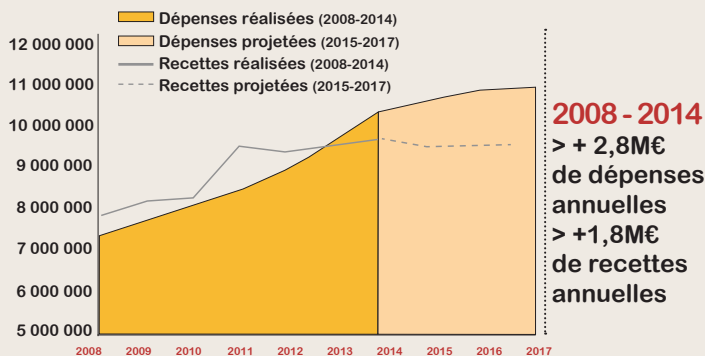
En 2014, l'encours de la dette du Taillan-Médoc représentait, par habitant : 1 416€ contre 847€ pour la moyenne départementale.



2 L'impérieuse nécessité d'équilibrer les comptes

Pour comprendre la situation laissée en héritage par la précédente mandature, le graphique (*gauche*) représente l'évolution des finances de la commune en lui appliquant l'inflation normale, la hausse de la charge de la dette liée aux investissements lancés, et l'évolution normale des recettes dont la baisse des dotations. La capacité d'épargne de la commune serait alors passée de **400.000 €** en 2008, à **- 1,3 millions €** en 2016 et 2017. Si rien n'avait été fait depuis 2014 en faveur du rééquilibrage

budgétaire, la commune aurait été dans l'obligation de trouver **1,3 millions €** de recettes supplémentaires pour assurer son niveau de vie et assumer la charge de la dette. Le graphique (*droite*) représente, quant à lui, la projection du travail réalisé sur le budget par l'équipe municipale : grâce à la réduction et l'optimisation des dépenses de gestion, la maîtrise des dépenses d'investissement et une renégociation de la dette, la commune va pouvoir dégager à nouveau de l'épargne (ou capacité d'autofinancement) dès 2017.



3 Des dépenses de gestion en baisse

Toujours dans l'optique d'optimiser les coûts de fonctionnement de la commune, les dépenses liées au personnel municipal diminuent entre 2015 et 2016. Au total, l'ensemble des dépenses de gestion baisse de plus de 100.000 € entre ces deux budgets.

	2015	2016
Dépenses de personnel	5 563 000 €	4 362 990 €
Total des dépenses de gestion	8 917 788 €	8 813 397 €

Réaménager la dette

C'est un travail de longue haleine qui a été mis en place par les élus et les services municipaux afin de restructurer les conditions de remboursement de certains emprunts. En rallongeant plusieurs prêts, en général de 5 ans alors que la durée initiale était conclue sur 15 ans, et en bénéficiant de taux moins élevés, la municipalité a obtenu des conditions de remboursements plus équilibrées.

3,5 %
de fiscalité évités pour les Taillannais

Cette opération représente un coût de **310 000 €** pour la commune. Cependant, ce coût est à mettre en parallèle aux gains d'annuité sur le mandat et au montant de la charge de la dette avec des prêts initiaux sur 20 ans. Au final, cela représente entre **200 000 € et 300 000 € de gains financiers par an sur le mandat**, soit 3,5% de fiscalité évités pour les Taillannais.

4 Investir en priorité pour les écoles

Avec une marge de manœuvre particulièrement limitée, la commune a dû prioriser l'investissement sur des équipements de services publics essentiels et se limiter au strict nécessaire.

Autrement dit, donner la priorité aux conditions de travail et d'émancipation des élèves taillannais, leur permettre de suivre leur scolarité au sein de locaux mieux adaptés. Par conséquent, les dépenses d'équipement choisies par la commune s'élèvent à **870 000 €**.

On y retrouve :

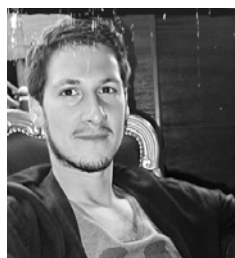
> Pour un tiers, soit **275 000 €**, les dépenses d'équipement sont à destination des écoles, dont les principales concernent

la suppression des modulaires des groupes scolaires La Boétie et Jean Pometan, attendue depuis si longtemps par les enseignants et les parents d'élèves.

> **50 000 €** concernent les équipements sportifs et culturels principalement pour des dépenses de rénovation et de maintenance.

> Le reste des dépenses liées à l'équipement communal concerne la voirie, les bâtiments communaux ainsi que les travaux en cours au sein de l'Hôtel de Ville qui vont permettre d'intégrer progressivement l'ensemble des services administratifs au sein de la Mairie.

Jérémy Delage, un peintre haut en couleurs



Directeur adjoint de l'accueil de loisirs la Cabane, Jérémy Delage est aussi un peintre inspiré qui laisse la part belle à l'imaginaire. Du 4 au 31 mai, les toiles de Jérémy s'installent au Domaine Culturel de La Haye, l'occasion de découvrir l'univers d'un artiste à part entière.

Jérémy, pouvez-vous nous présenter votre parcours ?

Originaire de Dordogne, je suis né à Périgueux et je vis aujourd'hui à Bruges. Après des études en commerce et management, j'ai finalement terminé mes études en sciences humaines. Je me suis orienté vers l'éducation dans une maison d'enfants à caractère social où j'ai connu une certaine douleur intérieure à voir la misère de ces jeunes. J'ai aussi connu certaines limites dans l'aide que l'on peut leur apporter pour une meilleure réinsertion. Après 4 ans en tant qu'éducateur, j'ai souhaité intégrer le secteur de l'animation où le sourire et la bonne humeur des enfants m'ont plongé dans un univers rempli de joie. Ma curiosité, mon implication et l'envie d'évoluer m'ont permis de commencer en tant qu'animateur, puis de gravir les échelons au fil des années jusqu'à devenir coordonnateur d'un groupe scolaire de la commune et directeur adjoint de l'accueil de loisirs la Cabane. Je me sens aujourd'hui totalement impliqué dans la ville qui m'a donné la chance d'évoluer professionnellement.

Quel regard portez-vous sur le Taillan-Médoc ?

Le Taillan-Médoc est une commune à taille humaine, proche de Bordeaux et en même temps suffisamment éloignée pour ne pas sentir la pression et les inconvénients d'une grande ville. Cette commune de 10 000 habitants doit pouvoir garder un caractère qui lui est propre. Ses nombreux petits commerces et ses écoles nouvelles ou rénovées, sa population accessible vous donnent l'impression qu'on peut y tisser des liens sincères et durables. Même si ce n'est pas la commune où je vis aujourd'hui, je l'aide à grandir dans la mesure de mes possibilités pour qu'elle garde l'identité d'une ville comme on les aime. J'ai toujours eu l'impression de participer à une aventure collective depuis mes débuts ici et c'est peut-être là le principal... donc oui il fait bon vivre au Taillan-Médoc.

Vous allez exposer au mois de mai au sein de la Médiathèque.

Comment est née cette passion ?

Passionné par la peinture depuis mon enfance, j'ai commencé par le dessin et les reproductions de personnages qui m'ont transporté vers des mondes imaginaires. Mes premiers coups de pinceaux, au-delà de ceux que j'ai dû donner en maternelle et qui ne sont plus dans ma mémoire, n'étaient donc pas à l'école mais toujours à la maison lorsque je peignais déjà des animaux où il fallait positionner une couleur précise sur un numéro (on a tous connu des portraits d'animaux ratés où nos productions ne correspondaient pas à l'image originale). Voilà mes premiers débuts où une vraie passion est sûrement née. Autodidacte, j'ai donc entretenu cette passion au fil des années jusqu'à ma première exposition publique aujourd'hui.

Mon entourage y est aussi pour quelque chose dans cette démarche puisqu'il m'a poussé à exposer.

Quelle est votre méthode pour réaliser vos peintures ?

Tout d'abord : la recherche d'un portrait à représenter sur ma toile. Ensuite, un croquis qui laisse peu à peu des traits s'affiner pour laisser apparaître un visage et les premières émotions souvent très fades à mon goût puisque aucune couleur n'est encore présente.

Vient alors le moment où tout s'oppose : des couleurs fluorescentes en mouvement face au monde, des coups de couteaux précis donnés avec une certaine délicatesse, et enfin le visage des femmes souvent très fin, mélangé avec des projections de peinture agressives comme un dernier combat avec la toile pour laisser naître des émotions. La puissance du visage est alors dévoilée... un regard, une expres-



sion et les lignes du visage se détachent enfin pour lui donner un second souffle. Chaque projection devient alors une étincelle de vie où chacun d'entre nous peut y voir quelque chose de subtil quel que soit le portrait. Mes couteaux et la peinture fluorescente sont donc aujourd'hui mes seuls outils pour peindre au-delà de mon inspiration.

Quelles sont les œuvres que vous présentez à la médiathèque ?

L'exposition «La femme dans tous ses états», du 4 au 31 mai au Domaine Culturel de La Haye vous plongera dans un univers haut en couleurs. 15 toiles y seront exposées toutes aussi différentes les unes que les autres. Quelques-unes ont une histoire particulière comme « souvenir d'un cauchemar éveillé » où cela me renvoie à ce que j'ai pu ressentir lors des attentats en France. Des moments difficiles, des moments de joie, de tristesse, de colère, d'amour, de honte, de paix... Comme le disait Friedrich Nietzsche, « nous avons l'art afin de ne pas mourir de la vérité ».

Avez-vous de nouveaux projets ?

J'ai quelques idées en tête concernant mes prochaines toiles mais aucune n'est encore commencée. La réflexion n'est pas encore aboutie et comme la préparation de cette exposition me prend pas mal de temps, je préfère me consacrer à la réussite de celle-ci plutôt qu'au début d'un autre projet. Tout ce que je peux vous dire c'est que la nature et/ou le retour à l'état sauvage seront probablement au centre des prochaines toiles... attendons la suite et soyons patient. Peut-être que je reviendrai vous présenter ce travail !

Ensemble pour vaincre la Mucoviscidose



Le dimanche 25 septembre 2016, le Taillan-Médoc sera la première commune de Bordeaux Métropole à organiser une Virade de l'espoir au profit de l'association Vaincre la Mucoviscidose : la Virade des Portes du Médoc. Cette journée nationale (350 Virades partout en France) se veut festive, sportive et familiale. Elle permet de récolter des fonds pour l'association et de sensibiliser le public à la maladie. Chacun vient « donner du souffle à ceux qui en manquent » par le biais d'activités sportives et ludiques proposées par des bénévoles. La Virade aura lieu sur le site du Palio.

Afin de vous présenter cette belle journée, une réunion publique est organisée le mardi 10 Mai à 18h30 dans la salle du 11 novembre en présence de représentants de l'association Vaincre la Mucoviscidose, des élus de la commune, des associations et partenaires sur cet événement. Venez nombreux !

☎ Laure Lévy : 06.08.81.97.54

BIENVENUE À... ART ÉVASION

Dédiée à la pratique des arts plastiques sous toutes ses formes, la nouvelle association taillanaise ART ÉVASION se veut ouverte et accessible à tous. Vous qui désirez découvrir, approfondir ou vous exprimer en toute liberté par le biais de la peinture, du croquis etc. n'hésitez plus, venez nous rejoindre. Que vous soyez débutants, plus ou moins confirmés, vous serez encadrés par un professeur et des artistes amateurs dans des ateliers libres et dirigés ou encore des stages à thèmes. Les créneaux horaires : de 14h à 18h et ou de 18h à 22h selon vos possibilités.

☎ 06.75.52.93.54 - assoartevasion@gmail.com

SOLEIL D'AUTOMNE

Le Club Senior « Soleil d'Automne » est ouvert tous les jeudis de 13h30 à 17h30, Salle Polyvalente 5-7 rue du 11 Novembre. Vous pouvez venir jouer à la belote, au tarot ou à d'autres jeux dans une très bonne ambiance. Le Club organise un Loto Anniversaires le 1^{er} jeudi de chaque mois pour les personnes nées dans le courant du mois, 3 grands lotos par an à la salle du Palio, un petit repas de l'amitié tous les deux mois ainsi que 3 à 4 sorties dans l'année. Et pour finir, un voyage d'une semaine par an au mois de juin de préférence.

LE RAM FAIT SA KERMESSE

Le RAM et les assistant(e)s maternel(le)-s du Taillan-Médoc fêtent la fin de l'année en invitant les familles et partenaires du Relais le mardi 14 juin, de 16h30 à 19h, au 1 rue Stéhélin. Cette kermesse des tout-petits, avec animations et goûter pour tous, sera aussi l'occasion de présenter les nouveaux locaux du RAM, les ateliers et animations qui sont proposés aux enfants et à leur assistant(e) maternel(le) tout au long de l'année. Contacter Mme GENEST, animatrice du Relais ☎ 05.56.95.63.36 ou ram.taillan@outlook.fr

Vide-grenier de l'AFT et bonnes affaires !

Dimanche 5 Juin au Bois du Caire (quartier la Boétie), l'Association Familiale du Taillan organise un grand vide-greniers, de 8h30 à 18h avec la possibilité de se restaurer sur place (sandwicherie, gâteaux, boissons, café et spécialités asiatiques). Pour disposer d'un emplacement, les réservations sont obligatoires, au tarif de 4€ le mètre (2m mini-5m maxi). Pour enregistrer les réservations, l'AFT tiendra deux permanences : les vendredis 13 et 20 mai de 16h à 19h, 5-7 rue du 11 Novembre. Le formulaire d'inscription est aussi disponible en ligne : <http://asso.fam.letaillan.free.fr>

☎ 06.24.30.54.52

JOURNÉE FESTIVE de l'AJT

L'Association des Jeunes du Taillan propose une journée festive pour tous les Taillannais le samedi 28 mai 2016 au Palio.

Au programme :

> **Concours de pétanque en doublette** : dès 9h - inscription sur place payante. ☎ Michel : 06.08.11.36.25

> **Ferme animalière « CALIFOURCHON »**, animations gratuites.

> **Mini ferme avec plusieurs parcs**

> **Atelier « QUI MANGE QUOI »** : céréales, fruits et légumes vous attendent pour cette journée exceptionnelle

> **Stands** : sculptures de ballons, maquillage (14h), pêche aux bonbons et structures gonflables

> **BB Bouquine** : de 10 h à 12 h, lectures de contes pour enfants

> **Jeux vidéos** : de 12h30 à 17h30, découverte des jeux vidéos avec des rencontres en réseau, par le Comité des Fêtes et Cyber Pc.

> **Atelier motricité enfant** : de 15h30 à 17h30, Salle du Dojo proposé par un professeur de l'AJT.

Buvette et restauration sur place.

> **Diner champêtre** le soir avec soirée dansante dans la salle du Palio à partir de 19h30 (paella géante, dessert) -12 euros, sur réservation. Pour plus de renseignements :

☎ Bruno : 06.44.02.02.75 ☎ Jean- Louis : 06.89.86.02.59

Avec la participation de la FCPE, Loisirs et Patrimoine et du Comité des fêtes.

UNC, retour sur l'assemblée générale

Le 19 mars dernier, l'UNC du Taillan-Médoc recevait la fédération départementale de l'Union Nationale des Combattants de la Gironde pour la tenue de son assemblée générale statutaire.

Cette assemblée générale s'est tenue sous la présidence d'Agnès Versepuy, maire du Taillan-Médoc et de Joël le Cloître, président départemental et administrateur national de l'U.N.C.

C'est devant 235 adhérents que le Secrétaire Général de l'UNC 33, Francis Ducos, Président de l'association locale, a présenté l'UNC du Taillan-Médoc créée au lendemain de la grande guerre et forte de 62 adhérents et qui regroupe en son sein, toutes les générations du feu de 1940/1945 à celle des OPEX en passant par les combattants de Corée, d'Indochine et d'Afrique du Nord. Dans son allocution de clôture, Madame le Maire a remercié le président départemental Joël le Cloître, les responsables d'associations communales présents, et tout particulièrement ceux de l'association de la ville du Taillan-Médoc pour l'organisation de cette journée et le travail accompli à ses côtés tout au long de l'année, notamment au cours des diverses manifestations patriotiques ou autres.

Elle a souligné combien elle était impressionnée par l'importance de l'aide sociale et humanitaire de l'UNC.

Pour la remercier de son accueil et de l'aide apportée à la réalisation de cette journée, le Président départemental Joël le Cloître, sous les applaudissements de l'assistance, lui a remis la médaille d'honneur du centenaire de l'Union Nationale des Combattants. Association UNC du Taillan-Médoc :

3 chemin de Baudin, 33 320 le Taillan-Médoc - francis.ducos33@gmail.com ☎ 05.56.35.12.02



MOM AND SONS, en route pour l'aventure !

L'équipage 112 MOM AND SONS, c'est l'aventure de 2 mamans, Floriane Desport et Johanne Fleury, qui partagent les mêmes valeurs familiales et un vrai sens du défi. Une simple discussion s'est transformée en un projet bien plus grand pour ces 2 mamans avides d'aventure et de partage. Créer l'association MOM AND SONS était le point de départ pour réaliser leurs projets et embarquer leurs enfants dans l'aventure. Ces 4 petits garçons qui ne sont pas en reste d'énergie ne demandent qu'à découvrir le monde, et leurs mamans veulent vivre avec eux ces aventures humaines et leur inculquer des valeurs importantes comme le partage, l'altruisme, le courage et le rêve. Participer à ce genre de challenge n'est pas seulement, un défi sportif, c'est un défi humain avant tout, la route est longue jusqu'au départ de la course pour rassembler les fonds, le matériel.... Elles ont choisi en particulier le Trophée Roses des sables car derrière cette aventure, il y a un organisme qui se bat pour des causes justes à travers des actions pour les associations telles qu'Enfants du désert, la Croix Rouge ou encore le Ruban Rose.

À vos agendas, le 5 juin à partir de 16h30, l'association organise un concert/spectacle familial de BAMBINO STYLE au Palio. Découvrez leurs différentes opérations sur leur page Facebook : momandsons33

Festi' Jeunes

AVEC LE COMITÉ DES FÊTES !



Après avoir visité la folie des années 80, poursuivez avec nous le voyage dans le temps, avec une soirée dansante sur le thème 1990-2000, le vendredi 6 mai, à partir de 20h, au Palio. Révisez la chorégraphie de la Macarena,

et du Mambo n°5 et venez vous amuser avec notre DJ Gérald. Entrée gratuite. Buvette et restauration légère assurées. Le samedi 7 mai, nos jeunes amis sont invités à partir de 13h30 à découvrir l'univers des jeux vidéo avec Servais Deveaux, gamer taillannais reconnu dans le milieu de l'e-sport. Des animations et un concours photo leur seront proposés dans une ambiance conviviale et ludique. Enfin, un concert gratuit de Rap, Soul et Ragga Dancehall, réunissant des artistes de la scène bordelaise, clôturera la soirée. Informations sur la page Facebook : Comité des Fêtes du Taillan-Médoc.

Danse, danse ! avec Dance Pry'vilege

L'association Dance Pry'vilege organise son premier spectacle de fin d'année : «L'histoire de sa vie», le 2 juillet 2016 à 20h30 au Palio. 6 styles de danse (moderne jazz, hip hop, ragga, contemporain, oriental, cabaret) présentés par un ensemble de 6 danseuses. • À partir de 19h45 (4.50€/adulte, 3€/12 ans) • Réservations au 06.60.75.20.13 - dancepryvillege@gmail.com

M Conseil unicipal

du 31 mars 2016

Signature d'une convention avec la ville de Sarlat

Lors du Conseil Municipal du 28 janvier dernier, une convention de partenariat entre le lycée Sud-Médoc et la compagnie de théâtre On the road company a été votée dans le but de concrétiser le projet d'adaptation théâtrale du Discours de la servitude volontaire d'Etienne de la Boétie. Des restitutions de la pièce de théâtre créée auront lieu le mardi 3 mai 2016 à l'auditorium du Domaine culturel de la Haye au Taillan-Médoc et le samedi 7 mai 2016 à Sarlat, dans le cadre du festival Arts en folie. C'est donc autour de ce patrimoine commun qu'est née l'envie de mener un projet partenarial entre les deux communes. En ce sens, le Conseil Municipal a voté une nouvelle convention de partenariat entre la ville du Taillan-Médoc et la ville de Sarlat. Cette dernière fixe notamment les modalités budgétaires du projet, dont la prise en charge par la ville de Sarlat à hauteur de 50%.



Portrait d'élu - 3 questions à... Jean-Luc Saint-Vignes Adjoint au Maire délégué à la voirie, travaux, assainissements et sécurité

Pouvez-vous nous présenter votre parcours ?

J'ai 62 ans et suis retraité de la Police Nationale. Cette profession m'a permis de silloner toutes les régions de France métropolitaine ainsi que certains départements et territoires nationaux situés sur divers points de la planète. Par ses diversités, ses problématiques locales et ses historiques différents, chaque région était une vraie découverte. Ainsi, j'ai

pu rencontrer des personnes de tous milieux, sociaux et culturels, de tous les âges et de toutes les conditions de vie, et accumuler des expériences professionnelles très riches. Une formation sportive et de MNS des premières années, m'a permis une orientation vers l'encadrement technique et professionnel en fin de carrière.

Quelle est la raison de votre engagement ?

Ce métier, dont le moteur est la relation à l'autre, m'a procuré des moments de grande richesse relationnelle. Il m'a aussi fait constater que l'injustice, la violence ou la détresse sont toujours sources de misère, de conflit ou de révolte.

Une jeune équipe, issue de la société civile, a voulu s'engager pour que la gestion de la commune se réoriente vers l'essentiel, et qu'elle soit l'affaire de tous les citoyens qui la composent. Tout naturellement, cette vision, nouvelle, moderne et ouverte m'a séduit. J'ai décidé de m'engager et de participer à ce noble projet. Je poursuis donc avec la même conviction, et pour ma ville, ma carrière antérieure dont la devise est « Servir ».

Quels sont vos projets prioritaires pour ce mandat ?

L'impérieuse nécessité de la déviation de la RN 1215 n'est plus à démontrer. J'ajoute que, compte tenu du trafic routier croissant et du retard pris dans sa construction, elle apparaît déjà sous dimensionnée. Conjointement à la déviation, la mise en sécurité des carrefours sur la D1 est notre priorité absolue. Les études de faisabilité ont déjà débuté. Le Chemin du Four à Chaux fait également partie des dossiers prioritaires. En ce sens, le choix de mutualiser le service voirie va nous permettre de bénéficier de l'expertise de Bordeaux-Métropole pour une mise en état progressive de toutes les rues de la ville, même pour les plus éloignées du centre, tout en maîtrisant mieux les coûts importants générés par de tels projets.

Tribune libre

La Tribune libre est ouverte aux groupes politiques qui composent notre conseil municipal. La parole y est libre, y compris l'orthographe et la syntaxe des textes que nous reproduisons in extenso.

GRUPE «ALLONS À L'ESSENTIEL» - Majorité municipale

Le budget 2016 est maintenant entériné. Nous n'avons pas d'autre choix que de voter une augmentation des taux de fiscalité de 8%.

Baisse drastique des dotations de l'État, hausse inconsidérée des dépenses de la ville durant le mandat précédent entre 2008 et 2014, progression de notre dette, il aurait été irresponsable de laisser la commune dans cette situation de déséquilibre financier. En effet, comme l'indiquait une note du Trésor Public, « la commune est incapable de faire face à ses remboursements de dettes avec son seul autofinancement ».

Devant ce constat sans appel, nous prenons nos responsabilités et depuis que nous sommes aux affaires, nous avons entrepris de réduire de façon drastique les dépenses de la ville, sans pour autant toucher aux services qui vous sont rendus. Nous avons renégocié notre dette avec les établissements bancaires. Nous maîtrisons nos investissements tout en maintenant les projets d'amélioration de notre cadre de vie.

Nous vous informerons d'ailleurs de façon plus détaillée sur la situation financière de la commune dès que le rapport de la Chambre Régionale des Comptes nous aura été communiqué de façon définitive et qu'il aura été présenté en Conseil municipal. Les préconisations de cet organe de contrôle des collectivités locales s'imposent à nous et c'est aussi la raison pour laquelle l'augmentation de la fiscalité locale était inéluctable.

Malgré cette situation financière délicate, tous les engagements que nous avons pris seront tenus d'ici la fin du mandat. Mais il nous faut agir avec prudence et nous sommes attentifs au moindre euro dépensé. Nous ne pouvons pas nous permettre de vivre au-dessus de nos moyens. C'est malheureusement ce que nos prédécesseurs n'ont pas compris en nous laissant un héritage pour le moins délicat !

Agnès VERSEPUY pour le groupe majoritaire - ensembleallonsalessentiel@gmail.com

GRUPE «LE TAILLAN ENSEMBLE» - Minorité municipale

Vous pouvez retrouver l'actualité du conseil municipal sur: <https://letaillanensemble.wordpress.com/>

GRUPE «LE TAILLAN AUTREMENT» - Minorité municipale

Hausse des impôts directs (+ 8% malgré la promesse de redonner du pouvoir d'achat) et indirects (Médiathèque, cantine, etc...). Le choix politique est de baisser les budgets du CCAS, de l'éducation et d'augmenter la communication. Pourtant il y a eu 11% de recettes supplémentaires pour 2015 grâce à des bases fiscales dynamiques. L'équipe en place s'enlise : budget, PLU, mutualisation coûteuse. Contact letaillanautrement@gmail.com - A. Benderdouch F. Cavallier, C. Delaunay, J. Gasnier, V. Kociemba

L'agenda

Mai - Juin 2016 - vos sorties associatives au Taillan-Médoc

Dimanche 8 MAI COMMÉMORATION

🕒 11h15 📍 Monument aux Morts 🧑 Tout public



L'Union Fédérale commémorera avec la municipalité et les sections amies, le 71^{ème} anniversaire de la victoire sur le nazisme le dimanche 8 mai 2016 à 11h15, devant le monument aux Morts. Un hommage sera rendu aux victimes des attentats qui ont endeuillé la Belgique. Les Taillannaises et Taillannais sont invités à venir nombreux.

VENREDI 20 MAI CONCERT-EXPRESSIONS EN LIBERTÉ

🕒 18h 📍 Église Saint-Hilaire 🧑 Tout public

La section chorale, en ce printemps, propose en entrée libre un concert de la Chorale Intergénérationnelle. Les enfants de l'Association « la Clé des Arts », les enfants de l'École de Musique et les adultes de la chorale « Expressions en liberté » mêleront leurs voix pour un concert intergénérationnel. Contact : domy.morillon@gmail.com et expression.en.liberte.taillan@gmail.com

DIMANCHE 29 MAI COMMÉMORATION

🕒 10h 📍 Monument aux Morts 🧑 Tout public

La municipalité organise une commémoration du centenaire de la bataille de Verdun de 1916 à 10h, devant le monument aux Morts. Les Taillannaises et Taillannais sont invités à venir nombreux.



DIMANCHE 12 JUIN CONCERT-EXPRESSIONS EN LIBERTÉ

🕒 16h 📍 Église Saint-Hilaire 🧑 Tout public

L'association reçoit la chorale « Grain de Phonie » de Breuillet, en Charente-Maritime, pour un concert partagé. Si vous êtes intéressé par le chant, venez partager un instant de convivialité en participant à l'une de nos répétitions (le lundi soir à 20h15 salle du 11 novembre) et nous rejoindre par la suite si cela vous plaît.

Vous pourrez ainsi intégrer le groupe des choristes et participer aux différentes manifestations dont les « concerts des 4 chorales » sous la direction de Marco Bourgeois. Contact : domy.morillon@gmail.com et expression.en.liberte.taillan@gmail.com

LES 9-10 ET 11 JUIN SPECTACLES - AJT THÉÂTRE

🕒 - 📍 Palio 🧑 Tout public

La section théâtre de l'AJT terminera l'année scolaire en regroupant ses trois spectacles au Palio :

- Jeudi 9 juin à 20h30 : « Bonne fête Suzette »
 - Samedi 11 juin à 20h30 : « Accouche ! »
 - Dimanche 12 juin à 15h : spectacle-théâtre des jeunes (enfants du primaire et ados du secondaire)
- Renseignements et réservations au 06.67.65.87.51 (tickets entrée simple, ou pass pour les trois spectacles).

11,14,15,16 ET 17 JUIN INSCRIPTIONS SHA

🕒 - 📍 SHA, chemin du Foin 🧑 Tout public

Dates d'inscriptions à la Société Hippique d'Aquitaine pour les nouveaux adhérents 2016/2017 : samedi 11 et mercredi 15 juin de 14h à 17h, et les 14, 16 et 17 juin de 18h à 20h.

Vos rendez-vous
au marché :

MARCHÉ DU TERROIR

Place du Général de Gaulle
de 8h30 à 12h30

Mai : Dimanche 29

Juin : Dimanche 26

MARCHÉ DE LA BOËTIE

Chaque Mardi matin

MARCHÉ DU CENTRE

Chaque Mercredi matin

La pause
culturelle

NOUVEAU
La pause culturelle change
de look ! Détachez là pour
l'avoir toujours à portée
de main !